

Atelier de concertation au sujet des éoliennes à Quiéry-la-Motte

Ce vendredi 8 octobre s'est déroulé un atelier organisé par les entreprises Intervent, représenté par Fabrice Gourat, président de la société et Valeco, représenté par Anna Fautrez, chef de projet, l'occasion d'évoquer les mesures d'accompagnement liées à l'implantation d'éoliennes.



Des participants tous satisfaits de l'atelier.

Cet atelier s'est déroulé sous la conduite de Paola Orozco-Souël, animatrice de la société Courant Porteur. Un projet d'implantation de trois éoliennes, une sur le territoire de Quiéry-la-Motte et deux sur le territoire d'Izel a fait l'objet d'une concertation préalable auprès du public.

En marge de cette concertation s'est déroulé à Quiéry-la-Motte un atelier-rencontre réunissant les entreprises en charge du dossier, 4 membres de la commission éoliennes créée par la mairie de Quiéry, un habitant de la commune et 5 habitants d'Izel-les-Equerchin.

Questions-réponses

Après une première partie où chacun a pu exprimer librement son avis sur le projet et la présentation des mesures d'accompagnement, « *Les mesures d'accompagnement, ce n'est pas quelque chose d'obligatoire qu'on met en place. Ce n'est pas quelque chose de réglementaire, c'est vraiment un souhait*

d'aider les habitants à construire des projets qu'ils souhaitent voir sur leur territoire » explique Fabrice Gourat, les participants, réunis selon leur commune de résidence, ont été invités à réfléchir sur les mesures d'accompagnement qu'ils souhaitaient pour leur territoire.

La méthode de travail

Trois mesures d'accompagnement ont été proposées par les porteurs du projet : une mesure transversale aux deux communes : bourse de végétaux diversifiés, une mesure spécifique à Izel-les-Equerchin, fournitures d'arbres à fleurs pour les plantations communales et une mesure spécifique à Quiéry-la-Motte, plantation de la place publique (abords du monument aux morts).

Trouvant ces propositions trop restrictives le groupe quiéry-sien demande à travailler sur d'autres propositions. « *Ces mesures ont été proposées par les bureaux d'études. Ils ont pensé que c'était intéressant d'avoir*

ces mesures-là d'accompagnement sur la commune. Mais il est vrai que c'est à vous de choisir les mesures d'accompagnement. L'idée c'est d'avoir d'autres idées, exactement » précise Fabrice Gourat.

Il est à noter que deux des membres du groupe d'Izel, opposés au projet, ont refusé de participer à l'élaboration des propositions.

Chacun des membres des groupes a pu émettre ses suggestions et trois d'entre elles, pour chaque groupe, ont pu être exposées aux représentants des entreprises (le nombre de propositions ayant d'ailleurs été dépassé).

Les propositions des participants

Les propositions pour le groupe d'Izel ont été basées sur 3 axes de réflexion, la végétalisation du village et de ses abords, l'économie des ressources naturelles et énergétiques, collectif et individuel et le cadre de vie et les services à la personne.

Les propositions du groupe de Quiéry ont été au nombre de 5, création d'un mur anti-bruit végétalisé, création de tarifs préférentiels pour les habitants des communes impactées, réduction de l'impact visuel des éoliennes, aménagement d'une médiathèque et aides aux associations.

Chaque groupe a détaillé ses propositions.

La suggestion du mur anti-bruit a été unanimement approuvée par les 10 membres représentant les communes d'Izel et de Quiéry.

Les intervenants d'Intervent et de Valeco ont particulièrement été séduits par l'idée du mur anti-bruit et ont pris bonne note de toutes ces suggestions qu'ils étudieront avec beaucoup de soins.